

L'École Ste-Marie s'agrandit avec la construction d'un nouveau bâtiment pour son lycée

Publié le 1 février 2014

4 minutes

École Sainte-Marie - Saint Père

L'annonce faite aux fidèles

Chers Confrères, chers Amis,

Nous avons l'immense joie de vous annoncer que nous nous agrandissons ! Nous allons **construire un bâtiment pour le Lycée**.

En effet, l'achat de la propriété de l'école Sainte-Marie en décembre 2011 l'a ancrée dans la région. De nombreuses familles se sont installées dans cette merveilleuse contrée malouine. L'ouverture de la Première et de la Terminale et l'affluence des inscriptions nous imposaient de réfléchir à l'agrandissement de l'école qui compte presque 170 élèves !

La chapelle, les classes, le réfectoire, les dortoirs, les études : tout est plein ! Nous avons déjà dû refuser un grand nombre d'élèves l'an dernier, faute de place. La Providence permet cela afin de grandir raisonnablement : notre esprit familial continue ainsi à se maintenir.

Le nouveau bâtiment aura deux étages. Au rez-de-chaussée seront aménagées les classes de 1 et de Terminale ainsi qu'une classe de dédoublement. Au deuxième étage il y aura une grande classe de Seconde qui fera également office de salle d'étude. Les actuelles salles d'étude retrouveront leur fonction d'origine : des dortoirs. La capacité d'accueil sera alors de plus de 200 élèves.

Mais **il reste à financer ce projet**, ce qui est une autre affaire. Nous comptons sur Saint Joseph ainsi que sur la générosité et la prière de nos bienfaiteurs.

Pour mes enfants, je tends la main ! Ouvrez votre cœur ! La multiplication des petits dons réguliers est souvent ce qu'il y a de plus efficace !

Nous lançons à cet effet une **grande neuvaine à Saint Joseph** qui débutera en la fête de Notre-Dame de Lourdes : **du 11 au 19 février**. Les communautés religieuses nous entoureront de leurs prières.

Remercions la Sainte Vierge qui ne cesse de combler de grâce cette maison qui lui est dédiée.

Soyez également remerciés, chers Confrères, chers Amis, de votre prière et de votre fidèle soutien.

Abbé Louis-Joseph Vaillant

Prière à saint Joseph pour l'agrandissement de l'école

Ô grand saint Joseph, Chef de la sainte Famille, protecteur des écoles chrétiennes, vous qui avez si admirablement protégé votre famille des périls et des ennemis qui auraient pu la détruire, vous qui avez pourvu à tous ses besoins tant spirituels que matériels, vous qui avez écouté la parole et suivi la volonté de Dieu, venez à notre aide car nous désirons vous imiter.

En ces temps particulièrement difficiles où l'enfance est attaquée de toutes parts, l'école catholique prend une importance tout-à-fait spéciale, elle est un rempart contre ses ennemis. Nous voulons que cette école soit un havre de paix, de charité et de sainteté.

Nous venons déposer en vos mains cette affaire importante, mais ô combien difficile : l'agrandissement de notre école.

Nous la désirons suffisamment grande pour y accueillir tous les enfants que le Bon Dieu veut nous envoyer.

Vous seul pouvez nous aider à obtenir ce qui semble une folie au regard des hommes.

Éclairez-nous dans toutes nos démarches, éclairez tous ceux qui participeront à cette grande affaire.

Grand Saint Joseph, nous avons confiance en vous, vous nous avez déjà aidés plusieurs fois, à nouveau nous avons recours à vous, venez à notre secours, nous vous en supplions, écoutez nos prières.

Et, pour vous prouver notre attachement, nous vous promettons que, dès que cette entreprise aura été menée à bien, nous consacrerons notre école à votre sainte personne.

Protégez d'ores et déjà chacun de ses membres.

Ainsi-soit-il

Comment nous aider ?

BON DE SOUTIEN Oui! Je me mobilise pour aider l'école Sainte-Marie !

J'envoie un don par courrier de : 20 € 40 € 60 € 100 € €
Chèque à l'ordre de : AEP Sainte-Marie

Je fais un don en ligne (paiement sécurisé).
Allez sur www.ecolesaintemarie.fr et cliquez sur « Nous aider ».

Je fais un virement mensuel de : 20 € 40 € 60 € 100 € €

Titulaire : AEP Sainte-Marie	Domiciliation : CMB Pleudihen
IBAN : FR76 1558 9228 6701 0246 0834 080	BIC : CMBFR2BARK

Je fais une avance d'un montant de €
Durée de remboursement à définir : nous consulter.

Je fais un crédit à l'École Sainte-Marie d'un montant de €
au taux du livret A de la Caisse d'Épargne. Durée de remboursement à définir : nous consulter.

J'autorise un prélèvement automatique (ci-dessous).

À quoi sert le « reçu fiscal » ?
 Pour les particuliers, un don peut donner droit à une déduction fiscale de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.
 Pour les entreprises, la déduction fiscale est égale à 60 % du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaire annuel.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal.

Autorisation de prélèvement automatique (à renvoyer à l'école Sainte-Marie)

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si ma situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le bénéficiaire désigné ci-dessous. Je peux suspendre l'exécution des prélèvements par simple courrier, sans frais, à l'École Sainte-Marie avant le 15 du mois. (Prélèvements le 5 du mois ; reçu fiscal global annuel.)

[➔ Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal](#)

10 € 30 € 60 € 100 € €
 Tous les mois Tous les 2 mois Tous les 3 mois

Bénéficiaire

**École Sainte-Marie
Le Bois Martin
35430 SAINT-PÈRE**

Numéro national émetteur
609480

Nom Prénom

Adresse

Codepostal Ville

Courriel

Date Signature :

Compte à débiter Nom de l'établissement bancaire

IBAN Adresse

Cliquez sur l'image ci-dessus pour imprimer le document

Pour tout renseignement supplémentaire

 Ecole Sainte-Marie

Le Bois-Martin

35430 Saint-Père Marc en Poulet

02 99 58 89 07

www.ecolesaintemarie.fr

Pour tout savoir sur les écoles de la Tradition

Les écoles de la Tradition en France et dans le monde